

Critères de Sèlection de la Sèrie de la Coupe Continentale FIS

Nordiq Canada
2019-2020



Table des matières

1.0	Objectifs de la série de la coupe continentale (COC) de la Fis	3
2.0	Renseignements généraux.....	3
3.0	Compétitions admissibles pour la saison 2019-20.....	5
4.0	Attribution de quotas de coupe du monde supplémentaires pour la série coc	5
5.0	Sélection par Nordiq Canada des gagnants et des meneurs de la COC.....	6
6.0	Système de pointage de la série.....	6

1.0 Objectifs de la série de la coupe continentale (COC) de la FIS

1. Objectifs de la FIS: Aider au développement des athlètes pour qu'ils participent à la Coupe du monde.
2. Objectifs de Nordiq Canada : Créer des possibilités de compétition basées sur les résultats de la série NorAm et les championnats canadiens de ski qui permettent des départs en Coupe du monde et stimulent la transition de la compétition NorAm vers des futures performances médaillées en Coupe du monde, aux Championnats du monde de ski et aux Jeux olympiques.

2.0 Renseignements généraux

1. Les nations peuvent demander à la FIS de désigner comme épreuves de la « Série de la Coupe continentale FIS » les épreuves nationales qui répondent aux critères de la FIS. En recevant la désignation officielle pour une telle série, les pays hôtes reçoivent un quota supplémentaire pour la Coupe du monde.
2. Pour la saison 2019-2020, les compétitions de la série NorAm Haywood et des Championnats canadiens de ski dont il est question à la section 3.0 sont désignées comme la Série de la Coupe continentale FIS du Canada. Toutes les compétitions désignées seront sanctionnées par la FIS. Les compétiteurs détenant une licence FIS, inscrits dans les classes ouvertes, seront admissibles aux points alloués pour le classement de la série et les gagnants globaux
3. Le directeur de la haute performance (DHP) de Nordiq Canada, ou le gestionnaire de la haute performance (GHP) en l'absence d'un DHP, se réserve le droit de décider si le Canada utilisera ou non ces places supplémentaires de quota de Coupe du monde attribuées par la FIS en considération de la Série de la Coupe continentale FIS du Canada. La décision sera fondée sur les facteurs qui comprennent:
 - i. Les sections 1 et 2 des Critères de sélection de Nordique Canada pour les voyages de compétition 2019-20

- ii. Le calendrier de la Coupe du monde (c.-à-d. les formats de compétition, les distances et les lieux) et la capacité de l'athlète de participer aux épreuves prévues à l'horaire
4. Nordiq Canada ne prendra en considération pour la sélection que les membres en règle de Nordiq Canada qui détiennent un passeport canadien valide, une licence SFC valide et une licence FIS valide et qui répondent aux normes minimales d'admissibilité de la FIS mentionnées à l'article 3.3 des Règles de la FIS pour la Coupe du monde de ski de fond FIS: https://res.cloudinary.com/fis-production/image/upload/v1536925921/fis-prod/assets/Continental_Cup_Rules_Cross-Country.pdf
5. Les gagnants de la série COC recevront des subventions de voyage conformément à l'article 10.1 des règlements de la Coupe du monde FIS. Toutes les autres dépenses, y compris les frais quotidiens de soutien de Nordiq Canada de 170 \$ par jour, seront à la charge de l'athlète.

3.0 Compétitions admissibles pour la aaison 2019-20

Date	Endroit	Catégorie	Format
Période 1			
6 au 8 décembre 2019	Canmore, AB	NorAm Haywood	Sprint L, 5/10Km Cl, 10/15 L
14 et 15 décembre 2019	Gatineau, QC	NorAm Haywood	Sp Cl, 10/15 L, 5/10 Cl
Période 2			
31 janvier au 2 février 2020	Mont Ste-Anne, QC	NorAm Haywood, Sélections ChMJr/U23	Sp L, Int Cl, Dép. Gr. L
Période 3	AUCUNE COMPÉTITION		
Période 4			
26 mars 2020	Sovereign Lake, Vernon, BC	Championnats canadiens de ski	Int L, Int Cl, Sp C, Dép.Gr 30/50 L
Période 5	AUCUNE COMPÉTITION		

4.0 Attribution de quotas de coupe du monde supplémentaires pour la série coc

Toutes les exigences de la FIS concernant les quotas supplémentaires pour les meneurs et les vainqueurs de la série COC sont énoncées dans les règlements de la [Coupe continentale FIS de ski de fond](#).

5.0 Sélection par Nordiq Canada des gagnants et des meneurs de la COC

Sous réserve des sections 2.3 et 4.0, Nordiq Canada peut sélectionner des athlètes qui utiliseront le quota supplémentaire fourni par la FIS en fonction des critères suivants:

	Athlètes admissibles à la sélection	En date du:	Classement de la série COC selon :	Admissible à la sélection pour:
5.1	Gagnants masculin et féminin de la série 2018-19	Fin de la saison 2018-19	Gagnants de la série COC pour 2018-19	Période 1 de CM - 29 novembre au 22 décembre 2019
5.2	Meneurs masculin et féminin de la Série COC	24 décembre 2019	Total des 3 meilleurs résultats au sprint et/ou en distance	Période 2 de CM – 31 janvier au 9 février 2020
5.3	Meneurs masculin et féminin de la Série COC	11 février 2020	Total des 5 meilleurs résultats au sprint et/ou en distance	Période 4 de CM - 15 février au 23 février 2020
5.4	Meneurs masculin et féminin de la Série COC	25 février 2020	Total des 5 meilleurs résultats au sprint et/ou en distance	Période 5 de CM – 29 février au 22 mars 2020
5.5	Gagnants masculin et féminin de la Série pour 2019-20	2 avril 2020	Total des 8 meilleurs résultats au sprint et/ou en distance	Période 1 de CM 2020-21

Nordiq Canada n'offrira un soutien d'équipe et de voyage qu'aux meneurs de la COC lors de certaines courses de la Coupe du monde, tel que décrit dans les Critères de sélection pour les voyages de compétition 2019-2020.

6.0 Système de pointage de la série

Le système de pointage décrit à la section 11.3 du Manuel de l'organisateur NorAm 2019-20 sera utilisé pour déterminer les meneurs globaux et les meneurs du sprint de la série COC:

Le Manuel de l'organisateur décrit:

- Un système de pointage qui attribue les points comme suit: 1ère place = 100 points, etc.
- Les principes à appliquer dans toutes les situations de bris d'égalité. Voir la section 11.3 du Manuel de l'organisateur NorAm

L'annulation d'une course de la série donnera lieu à une révision du nombre de résultats à prendre en considération pour chaque période; cette réévaluation sera effectuée par le DHP/GHP avec la participation du CHP.